La vidéoprojection sur tableau blanc classique : dangers ?

publié le 03/04/2011

Descriptif :

Y a-t-il des dangers pour l'élève lorsqu'on projette sur un écran blanc classique ?

Il y a des **normes à respecter** pour l'éclairage dans les lieux de travail et l'important est que le point chaud soit le plus haut possible pour ne pas être dans l'axe de celui qui regarde. Il est également recommandé de ne pas projeter dans une classe sombre (il faut au minimum 300 lux).

Donc s'il y a achat d'un dispositif mobile interactif, il faut éviter le point chaud à hauteur d'oeil et utiliser un vidéoprojecteur à courte focale avec au maximum 1500 lumens. Voici d'ailleurs un article d'un fabricant de DMI qui ne nie pas le problème.

En conclusion, quand il n'y a pas de TBI et un vidéoprojecteur, je préconise l'achat d'un écran enrouleur qui se positionne au-dessus du tableau, que le tableau soit à craies ou à feutres.

Dans le collège, nous avons opté pour cette solution. Si le professeur veut écrire sur ce qu'il projette, il peut le faire si ce n'est que momentané et si cela ne gêne pas l'élève (cela dépend de plusieurs facteurs : grandeur de la salle, luminosité, disposition du vidéoprojecteur ...)

Pour plus d'informations sur ce qu'est le point chaud et sur l'utilisation d'un TBI, consultez cet article sur le TBI.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.